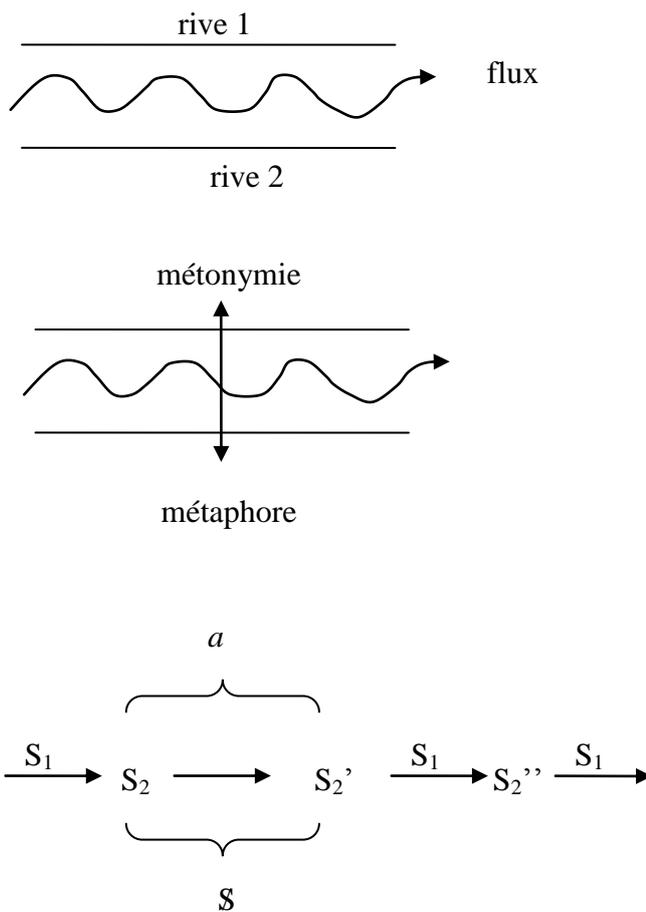


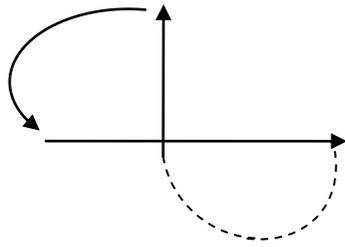
René Lew,
 le 21 octobre 2013,
 pour le séminaire du 4 novembre 2013,
 suite aux séminaires du lundi 7 et du vendredi 18 octobre 2013.
 (*Dérivation* , texte 2)

Comment (faire) dériver *doit* de *est* ?

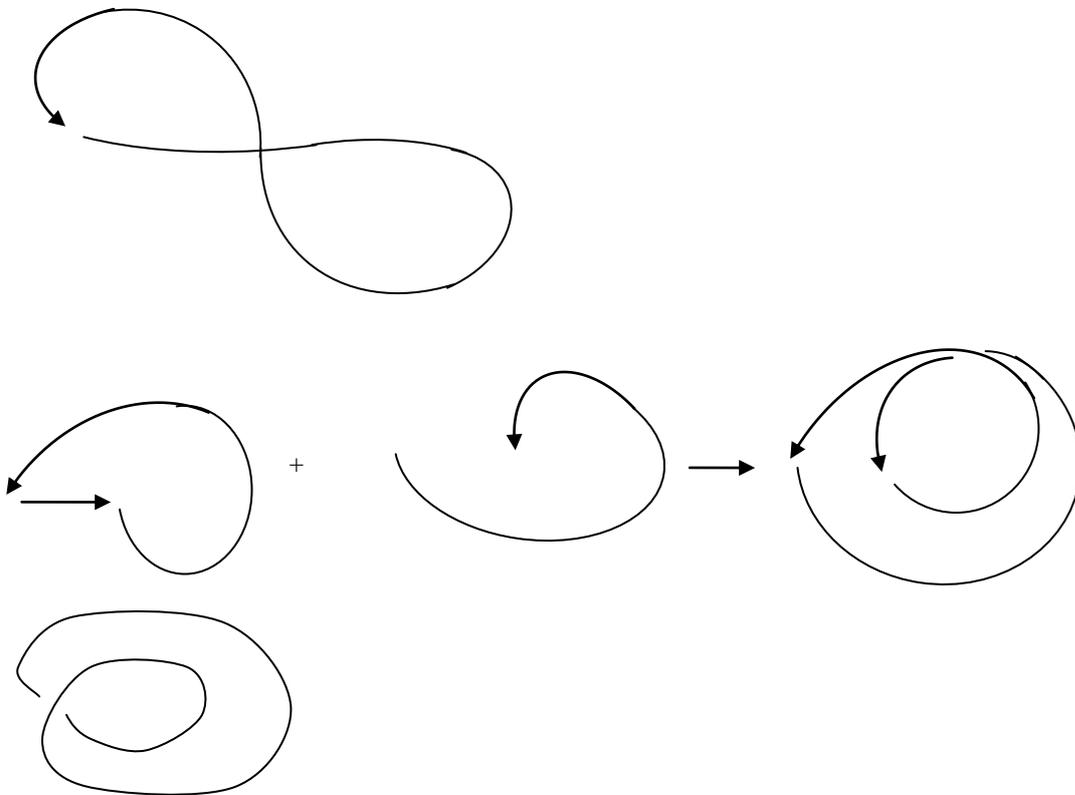
Je reprends ici la question que je posai lors des deux séminaires cités en référence : comment assurer la signifiante (la parole, le signifiant unaire, la langue...) en la faisant dériver récursivement de ses conséquences signifiantes, abordées soit métonymiquement (en objet *a*), soit métaphoriquement (en sujet). Cette dérivation, à distinguer de ce qu'on appelle communément « dérive » du flux lui-même, lui est perpendiculaire comme *Entstellung*.¹ C'est de la segmentation discrète de ce continuum que *doit* s'organiser le continu du flux.



¹ J. Lacan, « L'instance de la lettre... », *Écrits*, p. 511.



Cela ne peut se jouer qu'en termes (et fonctions) d'hypothèse, telle que le conséquent supposé est censé appeler l'antécédent à l'existence afin de s'en soutenir.



Pour reprendre cette question philosophiquement je repartirai de ce qu'en dit John Searle.²

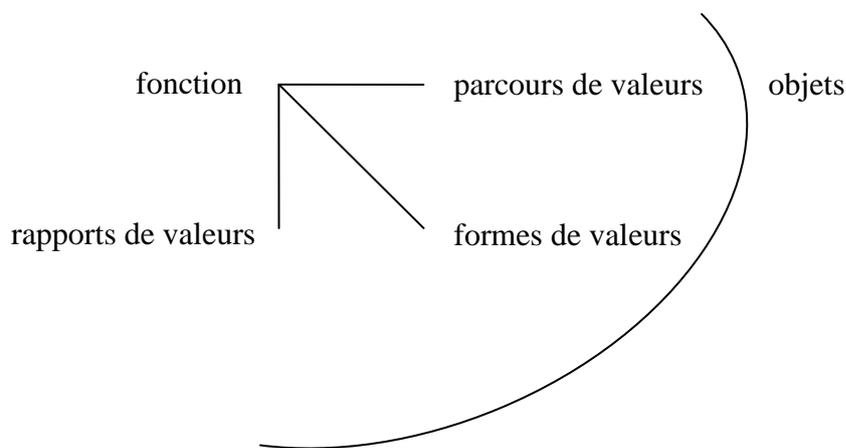
Je soulignerai d'emblée que très probablement on ne peut aborder ce qui *est* que depuis le *devoir* dont on se dote pour se positionner dans sa propre existence afin de juger des choses. La question titre de Searle (comment dériver *devoir* d'*être* ? ou plutôt : comment dériver *doit* de *est* ?) est d'un parti pris ontologique qui assurerait l'existence (comme devoir) depuis l'être (ou l'essence de l'être). Mon propos est différent et vise à se passer d'origine dans cette réversion perpendiculaire entre *être* et *devoir*. Mais dire « doit » et « est » lie sujet (qui doit) et objet (qui est) — mais si ce « est » ne renvoie pas à l'objet, mais au sujet, l'ontologie y retrouve un regain de vigueur. Ma propre option est de se départir d'ontologie en

² John R. Searle, « How to derive « ought » from « is » », *The philosophical review*, vol. 73, n° 1 (jan. 1964), pp. 43-58.

ne considérant rien de ce qui serait censé être, mais simplement ce qui « existe » du fait d’advenir. C’est assurément une question de concept et celui d’existence (comme *Dasein* préheideggérien) n’a — malgré ma phrase précédente — rien de simplement accessible.

Avant de lire l’article de Searle, il faut rappeler que celui-ci a beaucoup insisté sur l’intentionnalité³ — dont je ferai avec J. Hintikka un équivalent de l’intension augustinienne.⁴

Reprenant l’assertion largement admise depuis Hume⁵ que « doit » ne saurait dériver de « est » (quand je pense pour ma part que l’un dérive de l’autre réversivement), Searle en tire l’évidence que certains énoncés concernent des faits, quand d’autres ont trait à des valeurs. Mon a-priori est différent, il part de la distinction entre fonction et objet, c’est-à-dire entre intension et extension fonctionnelles, étant entendu que des faits ou des valeurs (voir Frege pour les parcours des valeurs comme *Bedeutung*) sont tous (ces deux catégories) à prendre en objets. Le terme de « *statement* » qu’utilise Searle, comme celui d’« assertion » en français, fait opérer à la fois la fonction d’asserter (en une énonciation — mais là encore c’est ambigu) et l’objet qui en dépend (comme énoncé). Je fais assurément de la valeur un support de l’objet (l’objet se spécifiant alors comme parcours, forme ou rapport),



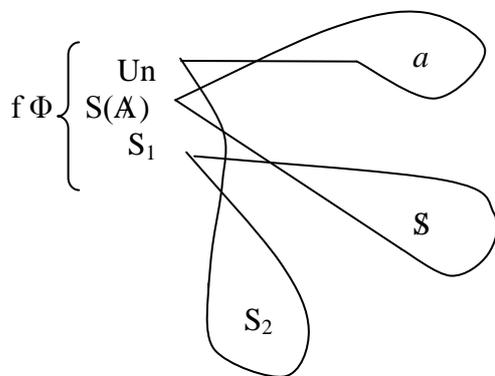
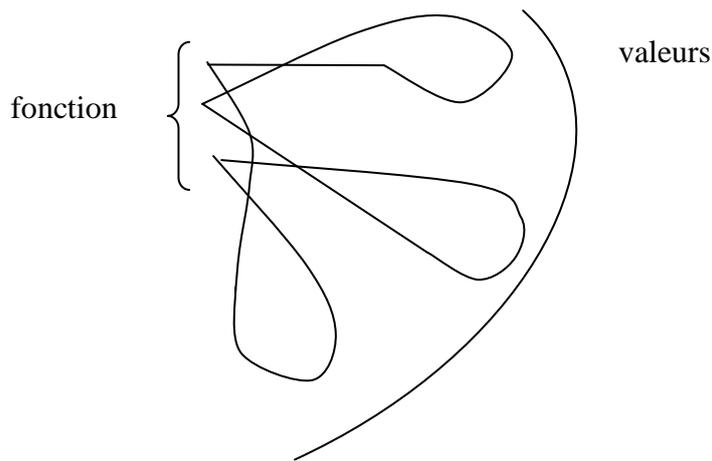
mais la validité reste quant à elle fonctionnelle et spécifiable déontiquement (la modalité, et d’abord les modalités déontiques, étant d’abord existentielles)⁶. Du moins le passage de l’assertion d’un fait à l’assertion d’une valeur ne va pas sans l’adjonction d’une « prémisses évaluative ». Les conditions de l’évaluation sont ainsi données et appelées à soutenir la raison évaluative elle-même, laquelle reste proprement fonctionnelle quand les valeurs sont objectales. C’est pourquoi, à ne pas prendre ces valeurs pour éparses (à ne pas les rendre socialement psychotisantes), on ne peut que les soutenir par le lien fonctionnel qu’elles ont entre elles et qui les rapporte les unes aux autres.

³ J. Searle, *L’intentionnalité*, trad. fse Éditions de Minuit, 1985.

⁴ J. Hintikka, « Les intentions de l’intentionnalité » (1975), trad. fse in *L’intentionnalité et les mondes possibles*, P. U. de Lille, 1989, p. 141 sqq.

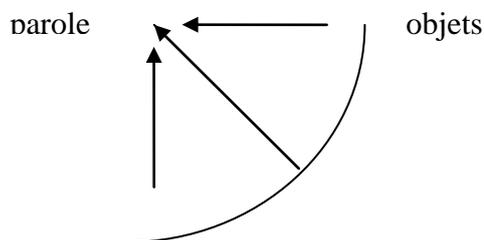
⁵ Hume, *Enquête sur l’entendement humain*, trad. fse Aubier. Voir J.-L. Gardies, *L’erreur de Hume*, P. U. F., 1987.

⁶ J. Lacan, « L’étourdit », *Autres écrits*, p. 450-451.



Cet abord du lien intensionnel entre déconstruction-construction (extension-intension), qui s'organise « transversalement » entre extensions, spécifie en un détour (correspondant à une dérivation) le passage à la continuité comme « *entailment* », sachant que « *entail* » signifie « substituer », mais aussi « léguer, transmettre » et « informer ».

Quand je parle d'existence (définie par un *Sollen*, un devoir)⁷, j'entends là l'existence du sujet. Le problème est donc celui du passage de l'objectal au subjectal de la parole.



Sous cet angle, il s'agit de l'acte de parole, de la parole comme acte en ce que, à suivre Lacan, dans l'acte le sujet est identifié non seulement aux signifiants qui le constituent, mais surtout (selon moi) à la signifiante qu'il métaphorise et dont il est le signifié. Alors le signifié

⁷ R.L., « Contingence et facultativité en psychanalyse », colloque *Normativité et contingence*, Gand, novembre 2013.

objectal est identifiable (c'est l'*entailment*) à la signifiante intensionnelle, laquelle est proprement l'existence subjective donnée comme narcissisme primordial.

Le problème d'un performatif est à mon sens de supprimer le paradoxe de Lewis Carroll en ne nécessitant, pour être soutenable, aucune adjonction de proposition supplémentaire. Voici comment je rapporte le paradoxe de Lewis Carroll.⁸ Dire « A implique B », nécessite C qui édicte la possibilité que A implique B. Dire que A implique B sous la condition C nécessite D qui édicte la possibilité que A implique B sous C. Dire A implique B sous C et D nécessite E, etc. Le continuum en abîme s'impose ici sans qu'on puisse rien asserter, sauf à rompre dans ce continuum.⁹ Je reprendrai dans un texte ultérieur la question du performatif selon Benveniste.

Pour l'heure, je réduirai les cinq étapes de Searle à la transversalité du devoir existentiel par l'objectalisation :

« (1) Jones prononça les mots : « Je promets présentement de vous payer, Smith, cinq dollars »,

(2) Jones promet de payer cinq dollars à Smith,

(3) Jones se place sous (soutient) une obligation de payer cinq dollars à Smith,

(4) Jones est sous l'obligation de payer cinq dollars à Smith,

(5) Jones doit payer cinq dollars à Smith » (p. 44).

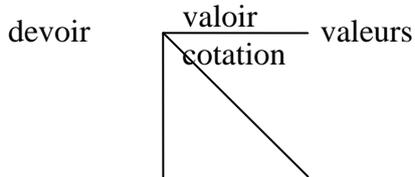
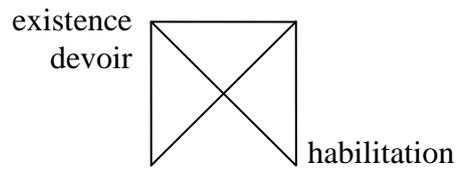
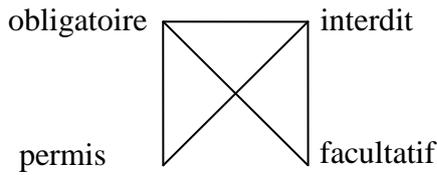
L'on passe ainsi à une certaine rupture modale du performatif, le constatif a changé de nature : de l'assurance que Jones ait prononcé la phrase initiale (c'est donc dire ce qui fut, devenu ce qui est) on passe à l'assurance de son devoir. Entretemps on est passé de la promesse, objective (1) puis subjective (2), à l'obligation qu'elle supporte, toujours subjective (3) puis objective (4), jusqu'au devoir (5). L'on saisit ici que, toute modalité, sauf celle du devoir, mise à part, c'est du passage d'un constatif à un autre qu'il s'agit, mais en (5) est mise en exergue la modalité de l'obligation.

En quelque sorte — « toute chose étant égale par ailleurs », comme l'ajoute Searle — les énoncés sont tautologiques, sauf en ce qui concerne la modalisation. Or je soutiens, avec Lacan, que la modalité est existentielle quand la proposition, ou ne serait-ce que l'énoncé, est apophantique. C'est dire que la proposition est objectale (et se veut factuelle), mais que la modalité est subjectale. En quelque sorte ce qui est existentiel dans l'exemple ainsi décliné de Searle est ce qui est inflexion verbale, prise de position subjectale, renvoi au narcissisme, etc. Par là c'est le sujet de la parole qui se fait jour et le flux rhématique verbal est d'abord modal. Ainsi les enfants manient-ils la modalité, et à bon escient, avant la proposition, et sans toujours savoir de quoi il retourne (c'est-à-dire sans pouvoir expliquer, déplier la modalité de façon propositionnelle)¹⁰. C'est dire que la modalité de l'obligation soutient l'existence subjective, afin d'opérer en retour sur les objets en leur donnant à eux aussi existence, mais *du point de vue du sujet*. L'existence des choses se fonde ainsi sur le désir que le sujet tourne vers elles. Entre « est » et « doit », je ne situe pas une différence fondée sur celle entre description et intimation (p. 52), mais entre proposition et modalité. Car la modalité fait assurément le lien entre existence (subjective) et valeur (objectale).

⁸ L. Carroll, « Ce que se sont dit Achille et la tortue », *Logique sans peine*, trad. fse. Hermann, 1972.

⁹ En cela nous nous trouvons dans les conditions finales de « Le temps logique »... » de Lacan.

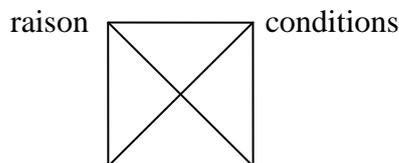
¹⁰ C'est rappeler qu'à mon sens la proposition correspond elle-même à une catégorie modale, d'abord celle du possible, voire du permissible.



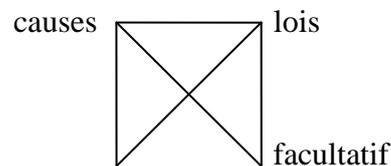
Ainsi Lacan :

« La métonymie opérant d'un métabolisme de la jouissance dont le potentiel est réglé par la coupure du sujet, cote comme valeur ce qui s'en transfère. »¹¹

C'est que dans les domaines (littoraux, quoi qu'il en soit) de l'existence (et du devoir) et des valeurs n'opère pas à l'identique la même raison. La raison existentielle en effet se transforme par cotation métonymique et métaphorique (celle-ci subjectale et spéculaire, celle-là objectale), sinon synecdochique (cette fois signifiante). Ainsi la transformation « tropique » joue de la jouissance existentielle du sujet pour en induire réversivement des conditions à la raison récursive de la signifiante,



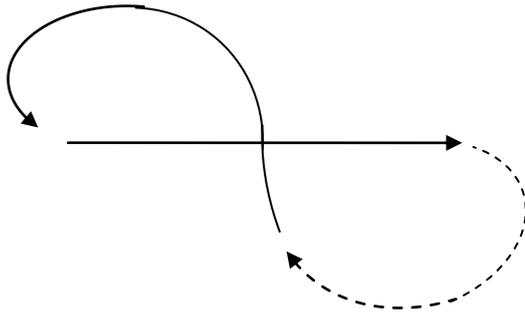
plutôt que



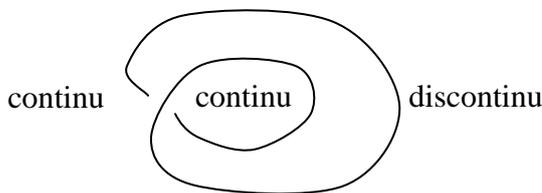
c'est-à-dire que s'en avèrent produits des objets de valeur, uniquement validés par leur raison intensionnelle. On peut toujours se contenter de parler par propositions vraies, mais alors c'est la robotique qui domine et l'on en oublierait vite fait la vérité de la parole qui dit Je. Toute la question rejoint celle du discret sphérique et objectal (métonymie, métaphore, synecdoque...) dans son rapport au continuum asphérique du subjectif de la parole.

Dans ce rapport discret / continu, ce n'est plus de vrai et de faux qu'il s'agit, mais de ni vrai ni faux, telle que la modalité vient immédiatement rendre discordantiel une telle césure entre le vrai et le faux. Ainsi dire « bêtement vrai » implique une réduction immédiate du gradient possible de vérité. Il s'agit de la même chose dans le fondement discret du continu :

¹¹ J. Lacan, « Radiophonie », *Autres écrits*, p. 418.



l'inflexion modale tend à globaliser le point discret d'où l'on parle et le style afférent (Searle : *hereby* = présentement).¹² Et de cette globalisation soit le continu.



Au moins Searle rapporte-t-il la modalisation au sujet (p. 53, 2ème §). L'on ne saurait *décrire* une modalité sinon à la sortir de sa catégorie pour la fixer (et la psychoser) en assertion extra-subjective, c'est-à-dire selon le discours de l'Autre, tel qu'il transparait crûment en cas de psychose.

Searle en arrive ainsi à la fonction de l'Autre comme institution : sans ce *back-ground* institutionnel (et de là signifiant) rien de ce qu'il transcrit de (1) à (5) ne peut se comprendre, voire même se dire tel quel. Le signifiant (comme institué — mais c'est à voir, car je le dis récursif) impose sa règle.¹³ La question est là encore celle du créationnisme du signifiant (les règles du jeu d'échec définissent ce jeu, c'est l'inverse pour les manières de table, car manger, pris comme tel, existe en dehors des protocoles de politesse, p. 55).

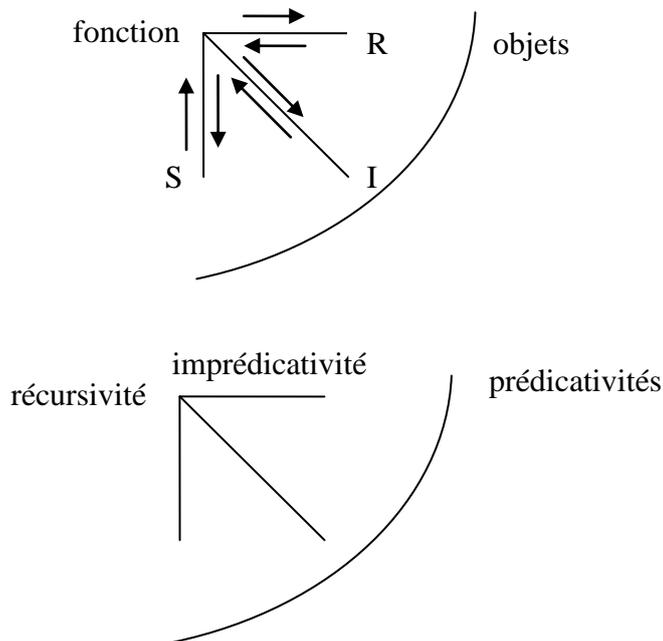
Le problème est que le signifiant, comme récursif, n'est jamais identique à lui-même (pas de signifiant pour signifier de soi-même, ni pour se signifier). Dès lors rien n'est établi autrement que dans l'instant et les conventions normées en imposent seules pour une pérennisation du signifiant. C'est ainsi que le continu (étirable à l'infini et au-delà, dans le transfini) est constamment changeant (Héraclite). Donc je dirai que c'est la variation (discrétion) constante (*i. e.* intensionnelle) qui constitue le continuum.

À côté de cette institutionnalisation du signifiant et dès lors de l'acte par Searle (p. 56), je poserais plutôt la question du mode de déconstruction de l'empirique discret (« est ») pour qu'il conduise à la construction de l'existence continue (« doit »). Ou, plus exactement, quelle est la dialectique opérant elle-même continûment entre *devoir* et *être*. (Qui plus est, que le français traduise communément *sollen* par « devoir être » masque l'opposition de devoir et d'être.) Ma réponse est que cette déconstruction est imprédicative et qu'il s'agit alors de déplier la dialectique imprédicative pour l'aborder dans chacun des deux sens liés de la

¹² Voir Corneille, *Le Cid* : « À quatre pas d'ici je te le fais savoir. »

¹³ Voir R.L., sur le déterminisme « Déterminisme du sujet depuis la liberté signifiante », « Déterminisme et liberté dans l'étiopathogénie des névroses, des psychoses et des perversions », Bruxelles, juin, 2013.

déconstruction (des objets extensionnels en fonctions) et de la construction (des fonctions intensionnelles en objets).



Ces schémas indiquent déjà que l'imprédicativité développe variablement sa dialectique (rapport / non-rapport : continu / discret) dans les champs du réel, de l'imaginaire et du symbolique.

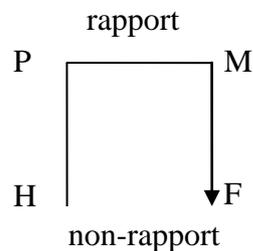
Pour Searle, on ne peut passer un ordre depuis les seuls faits, car cela nécessite une majeure évaluative. Nous voyons que Searle en reste à un système déductif syllogistique, sans faire intervenir l'induction, qui elle se fonde de destructivité : c'est à mon avis l'élimination des hypothèses non retenues, à partir des conditions que le sujet admet (*annehmen*) comme choix préférentiel, c'est-à-dire au fond modal. La structure de l'acte en dépend. Et c'est tout autre chose, émergeant de choix signifiants, que d'appliquer des règles instituées. L'institutionnalisation — et son « obligation » extrinsèque pour le sujet de se soumettre à une telle loi — complique assurément les divers éléments déontiques qui viennent prendre place au poste équivalent du nécessaire, en lui-même plus simple. Ainsi, dans la psychanalyse, l'exigence pulsionnelle n'est pas le commandement du surmoi et l'impératif de jouissance (phallique) n'est pas l'imposition signifiante que le sujet quoi qu'il en soit peut remanier. Ainsi se trouve-t-on dans le cas d'espèce d'un maniement diversifié de l'obligation.

Lacan distingue ainsi la cause de la loi en évidant cette cause, en la négativant au profit de ce que j'appelle une *raison*, pour ne laisser subsister les lois extrinsèques qu'en tant que conditions à prendre, à laisser, à moduler... sur lesquelles appuyer les raisons déterminantes de l'acte. Ainsi entre-t-on dans une discussion du déterminisme.¹⁴

Par rapport aux choix de Searle, je ne dirai pas que le problème se résout en termes de choix de modalité (même si un tel choix intervient), mais dans l'action même de la modalité en général sur le factuel, l'empirique et le propositionnel. Le lien du modal au propositionnel venant « corriger » celui du continu au discret, c'est aussi celui du singulier au collectif qui intervient. Lacan, dans « Le temps logique... », en fait un système d'hypothèses se répondant depuis des « bases » différenciées, jusqu'à une rupture (somme toute inductive) dans le système des déductions comparables.

¹⁴ R.L., « Déterminisme du sujet depuis la liberté signifiante ou liberté subjective depuis le déterminisme du signifiant ? », Bruxelles, juin 2013, pour insister.

On saisit là que le rapport du discret au continu ne va pas sans un saut dans des registres différenciés de ceux-ci et donc que c'est dans le détour par ces derniers que la solution à la question du rapport entre discret et continu se présente. Dans la psychanalyse, l'œdipe implique un tel détour passant du bisexuel au quadrisexuel.



La tension organisant ce détour dans le quadrangle œdipien est celle de l'amour.¹⁵

Cela concerne la question de l'acte. Non seulement parce que l'on conçoit trop souvent l'acte singulier sur un fond de lois collectives (à contrecarrer, le plus fréquemment : c'est le passage à l'acte) : ainsi le passage du Rubicon est-il un acte de ce type. Mais pris comme tel *dans sa singularité*, l'acte ne se fonde que de sa récursivité.¹⁶

Je continue de penser que la force illocutoire (continue) dans l'interlocution tient à la persuasion qu'on y fait intervenir à partir d'une rhétorique où l'argumentaire ne saurait être tel quel simplement factuel.

¹⁵ R.L., « Positions : (37) Aimer », 2013.

¹⁶ R.L., « Il n'y a pas d'acte de l'acte », Vème Congrès de Convergencia, juin 2012.